

CONSEIL COMMUNAL DU 31 JANVIER 2022

(salle communale de Villerot - 19H00)

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- Décisions de tutelle : communication.
- Procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière : 4e trimestre 2021.
- Patrimoine : bien sis rue de la Hamaide 75 + à Tertre dénommé "Tennis Club des Herbières" - désaffectation.
- Patrimoine : bien sis rue de la Hamaide 75+ à Tertre dénommé "Tennis Club des Herbières" - cession.
- Renouvellement des gestionnaires de réseaux de distribution : proposition de désignation.
- Marché "sui generis" : emprunts pour le financement des dépenses extraordinaires de la Ville, du CPAS et de la Régie Communale Autonome Saint-Ghislain Sports - décision de principe, choix du mode de passation et fixation des conditions.
- Marchés publics : décisions de principe, choix du mode de passation et fixations des conditions.
- Règlements complémentaires sur le roulage.
- Projet d'Arrêté Ministériel : aménagement du carrefour à feux formé par les rues Defuisseaux et du Peuple à Tertre - avis.
- "Pollec 2020" : convention d'accompagnement de la Province de Hainaut pour la mise en œuvre du Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) - approbation.
- Enseignement fondamental : création de classes maternelles.
- Plan de Cohésion Sociale : formation "ALPHA-FLE" 2021-2022 - convention de partenariat : approbation.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente.

Question(s) orale(s) d'actualité

Huis clos

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale FF,

M. DESCAMPS



Le Bourgmestre,

D. OLIVIER